

VIE ASSOCIATIVE ET CHAMP DU POUVOIR¹

Par Jean Blairon

Des questions de plus en plus pressantes se posent aux associations sur leur identité, leur rôle et leur place, notamment en regard de « réformes » qui peuvent être porteuses d'une logique d'assimilation (par exemple aux entreprises marchandes) ; dans son versant symbolique, une telle assimilation est des plus violentes, puisqu'elle équivaut à dire que les révoltes et constructions d'alternatives qui se sont développées depuis le XIX^{ème} siècle contre le pouvoir fort, le pouvoir de la rente et l'exploitation des travailleurs peuvent désormais être rangées dans la même catégorie que ce contre quoi elles se sont levées.

Dans un contexte aussi violent symboliquement et aussi inquiétant pratiquement, il nous a paru utile de mobiliser la théorie des champs élaborée par Pierre Bourdieu pour problématiser les questions bien concrètes qui sont devant nous et tenter de les faire apparaître dans toute leur amplitude.

BRÈVE PRÉSENTATION DE LA THÉORIE DES CHAMPS

Rappelons que par « champs » Pierre Bourdieu évoque des **univers qui tendent vers l'autonomie**, qui sont fondés sur des valeurs spécifiques qui ne valent qu'à l'intérieur de ces univers, qui contrôlent l'entrée (Bourdieu parle de « droit d'entrée »), imposent des épreuves spécifiques et sont l'objet de luttes entre les acteurs qui en font partie pour la définition de ce qui est légitime dans le champ, qui en détermine le sens (la signification et l'orientation).

Historiquement, les champs sont le résultat de **processus de différenciation** dans lesquels les sociétés modernes sont entrées de plus en plus.

Claude Lévi-Strauss, par exemple, indique que dans les sociétés primitives les fonctions d'artiste, de médecin et de prêtre sont confondues : elles sont remplies par une même personne, les productions qui correspondent à l'exercice de ces fonctions mêlent inextricablement les dimensions religieuse, thérapeutique et artistique². Une semblable différenciation s'observe quand la laïcité obtient la séparation de l'Eglise et de l'Etat (différenciation du champ politique et du champ religieux) ou quand les artistes s'affranchissent des pouvoirs religieux et politiques pour développer leur pratique artistique dans une logique qu'ils veulent définir eux-mêmes (par exemple quand Théophile Gauthier revendique que la création littéraire sorte complètement d'une logique utilitariste : pour lui, le Beau doit se suffire à lui-même et n'a pas à servir à quoi que ce soit d'autre)³.

L'autonomie d'un champ par rapport aux autres n'est pour autant jamais complète et est susceptible de **variations** : quand l'industrie finance une partie significative de la recherche dans les universités, l'autonomie du champ scientifique par rapport au champ économique diminue évidemment, ce qui peut influencer sur les rapports entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée.

1 Notre analyse est la troisième d'un dossier visant à interroger le sens de la Réforme promue par le Ministre Geens qui entend instaurer un code unique des sociétés, dans lequel les associations seraient intégrées, à côté notamment des entreprises marchandes, dont elles ne se distingueraient que par le fait de poursuivre un but désintéressé et de ne pas distribuer d'avantage patrimonial aux personnes qui constituent leurs instances.
Dossier : *L'associatif, un espace concédé en sursis ?*, <https://www.intermag.be/631>.

2 G. Charbonnier, *Entretiens avec Claude Lévi-Strauss*, Paris, Juillard et Plon, 1961.

3 T. Gauthier, préface à *Mademoiselle de Maupin*, 1835.

Les **acteurs** d'un champ entretiennent des **relations** de concurrence, de conflit (pour la définition de ce qui est légitime, pour la lutte des places dans le champ), sur base d'un accord tacite sur le fait que « le jeu vaut la peine d'être joué », qu'il a du sens et de l'importance. Les acteurs engagent beaucoup, et parfois leur vie, dans ces luttes : l'artiste qui écrit pour un public que son œuvre va peu à peu constituer, donc inexistant au départ, sacrifie beaucoup de son existence à ce travail, peut même vivre dans la souffrance et la misère. L'acteur politique qui s'oppose à un pouvoir fort peut y laisser la vie, etc.

Les luttes entre les acteurs mobilisent des forces (Bourdieu parle par exemple de capitaux), des principes de sens et, en retour, en confèrent.

Les **limites** d'un champ (qui déterminent par exemple qui en fait partie) constituent aussi des enjeux qui ont des conséquences très concrètes : si les acteurs du champ politique ont besoin de notoriété et que celle-ci est conférée de plus en plus exclusivement par les médias, il s'ensuit que les journalistes font aussi partie du champ politique, à un point tel d'ailleurs que les gouvernements tendent désormais à réserver la primeur de leurs projets et l'exercice du débat aux plateaux télévisés plutôt qu'aux enceintes législatives. Patrick Champagne voit d'ailleurs dans l'affectation des journalistes à « pousser les hommes politiques dans les cordes » une tentative (illusoire voire dérisoire) de manifestation de l'indépendance de ces acteurs du champ médiatique par rapport aux acteurs du champ politique ; Michel Wieviorka parle de fait d'une relation incestueuse entre ces deux types d'acteurs⁴.

Bourdieu pose aussi qu'il existe un « **taux de change** » entre les champs, qui fixe l'influence relative du principe de sens déterminant dans tel ou tel champ. Si au XIX^{ème} siècle ne pas avoir de succès public constituait la preuve de la réussite artistique, aujourd'hui les choses se sont renversées et la réussite économique constitue le principe au nom duquel on arbitre le plus souvent les hiérarchies constitutives du champ : nombre d'exemplaires vendus, d'entrées, de téléchargements, etc.

Dans le champ scientifique, la valeur d'un travail est désormais partiellement dépendante aussi du succès médiatique de son auteur. On parle ainsi d'« intellectuels médiatiques », ce qui, aux yeux de beaucoup encore, constitue une sorte d'oxymoron ; pensons à ces économistes qui sont des habitués des plateaux de télévision et qui semblent connaître la vérité sur tout sans être gênés le moins du monde de se contredire (l'exemple de Bruno Colmant à propos des intérêts notionnels est emblématique : il a pu les promouvoir, puis les critiquer sans trop sourcilier, en paraissant toujours exprimer la vérité des choses), sans s'émouvoir non plus d'ignorer le monde qu'ils contribuent à façonner (le même Bruno Colmant disant découvrir au cours d'une émission à la RTBF, « c'est vous qui le dites », avec toute l'émotion requise, ce qu'est la pauvreté...).

A travers ce genre d'exemples, certes trop trop rapidement évoqués, on voit, nous l'espérons, que le concept de champ obéit à la définition que Gilles Deleuze propose du terme concept : **un concept permet de poser des problèmes concrets nouveaux ou de les poser autrement.**

C'est ce que nous voulons essayer de faire à propos de l'identité associative.

LE CHAMP DU POUVOIR

Ce rappel de la théorie des champs, pour trop succinct et très insuffisant qu'il soit, peut nous permettre de comprendre un champ particulier, un champ « trans-champs », que Bourdieu appelle le champ du pouvoir. Bourdieu élabore cette partie de sa théorie pour remplacer le raisonnement qui s'exprime en termes de « classe dominante » et qui a entre autres défauts celui de conduire à penser que le pouvoir se résume à des personnes, ou à réfléchir en termes trop monolithiques (par exemple en grevant le terme « pouvoir » ou le terme « Etat » de connotations exclusivement négatives).

4 P. Champagne, « La vision médiatique », in P. Bourdieu (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.
M. Wieviorka, *Retour au sens, Pour en finir avec le déclinisme*, Paris, Laffont, 2015.

« On pourrait croire que, pour un sociologue, résoudre le problème du pouvoir consisterait à répondre à la question : « Qui gouverne ? Qui a le pouvoir ? Quels sont les gens qui ont le pouvoir ? ». En parlant de classe dominante, on laisse entendre qu'il y a un certain nombre de gens qui sont dominants et qu'en les décrivant on rendrait compte de la logique du pouvoir. »⁵

Cette conception « substantialiste » du pouvoir (qui l'exerce ?) conduit aussi à passer à côté d'un certain nombre de mécanismes fondamentaux, comme celui de la légitimation du pouvoir, notamment le fait qu'un pouvoir, quel qu'il soit, ne peut réussir à se faire reconnaître en se légitimant soi-même.

« le pouvoir ne peut être reconnu et ne peut pas se reconnaître sans un **réseau de légitimité** (...) [ce qui fait qu'on retrouve, dans des conjonctures historiques très différentes, des oppositions ayant à peu près la même forme entre des détenteurs du pouvoir dominant (pouvoir économique, pouvoir politique, pouvoir guerrier, etc.) et des détenteurs d'une forme de pouvoir plutôt dominée, à composante culturelle, qui peut accorder au pouvoir dominant ce qu'il ne peut s'accorder, c'est-à-dire la reconnaissance symbolique. »⁶

Nous aimerions montrer que c'est notamment la mise au jour de ce mécanisme de légitimation (et d'autres) qui permet de poser autrement le problème de la vie associative et celui des réformes qui entendent la moderniser.

QUELQUES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU CHAMP DU POUVOIR

Le champ du pouvoir réunit ceux qui sont dominants dans un champ, ce qui veut dire qu'ils possèdent une position dominante (actionnaires de référence versus petits porteurs, par exemple, dans le champ financier) mais aussi un méta-capital (qui permet d'agir sur l'accumulation du capital : par exemple un auteur qui est aussi directeur de collection ou éditeur peut contrôler partiellement l'accès des autres au statut d'auteur). Ces acteurs particuliers sont évidemment en **lutte pour la reconnaissance** de leur champ comme dominant : **l'économisme** confère par exemple au champ économique un statut d'entraînement et d'action globale (le social est dès lors considéré comme une dépense et une charge à réduire).

L'enjeu de cette lutte est le pouvoir sur l'Etat, qui a la propriété d'agir dans tous les champs, notamment par le droit.

On se souvient de cette déclaration de Louis Michel qui s'élevait contre la limitation de la rémunération des députés (dans les colonnes du *Vif*) :

« Vous obtiendrez un Parlement coupé de la réalité, peuplé de fonctionnaires et d'enseignants, mais déserté par le monde de l'entreprise et les avocats (...) Quel entrepreneur acceptera de sacrifier ses week-ends, ses soirées, ses vacances, pour gagner 4.800 euros net/mois ?⁷».

Ces propos illustrent très concrètement **la lutte pour le pouvoir sur l'Etat**, au départ de l'appartenance à des champs différents ; on peut comprendre aussi la propension de certains partis à attirer dans leurs rangs des personnes « célèbres » (journalistes de télévision, sportifs connus, etc.), au détriment de personnes qui ont un réel parcours de militants.

Mais il faut tenir compte de deux mécanismes à propos de cette lutte, qui ne se réduit pas à une simple lutte d'influence au départ de forces en présence, comme le pouvoir de l'argent ou le capital de notoriété, quelle qu'elle soit (on se souvient par exemple de Zuhair Demir posant pour le magazine P dans les locaux

5 P. Bourdieu, *Sociologie générale, tome 2, Cours au Collège de France 1983-1986*, Paris, Seuil, 2016, p. 1001.

6 P. Bourdieu, *op. cit.*, pp. 1039-1040.

7 <http://plus.lesoir.be/123674/article/2017-11-10/louis-michel-sur-le-depart-en-politique-un-big-loulou-au-coeur-tendre>.

du Parlement dans des tenues suggestives⁸).

Nous avons évoqué le premier ci-dessus : un pouvoir a besoin de **légitimation** et il ne peut la produire lui-même. La conséquence en est le rôle que peuvent jouer dans le champ du pouvoir des acteurs des champs dominés, par exemple le champ culturel au sens large : les intellectuels, les clubs de citoyens (ceux qui ont rendu possible la Révolution française ou étaient actifs au moment de la Commune), etc.

Pierre Bourdieu rappelle que le XIX^{ème} siècle connaissait le mot de « capacités » pour désigner les détenteurs de pouvoir fondé sur un capital culturel ; Littré en donne cette définition « Les capacités, les personnes capables, par leur instruction ou leur position, d'exercer les droits politiques. ».

On perçoit immédiatement la lutte culturelle et politique que ce terme permet de saisir : quelles seront les personnes et les groupes qui auront accès au statut de « **capacités** » – et pourront donc participer au processus de légitimation dans le champ du pouvoir.

L'éducation permanente y trouve un de ses enjeux et objets essentiels : l'accès du public populaire, via des processus de réflexivité, au pouvoir de réclamer **des droits pour tous** – et à **légitimer le pouvoir de ceux qui les feront exister**.

Jacqueline Fastrès, dans son analyse historique, rapporte par exemple ces propos de Bernard Noël relatifs à l'activité des Communards :

« Dès que la classe ouvrière commença à prendre conscience d'elle-même, elle prit également conscience de l'universalité de sa condition et de ses problèmes. Telle est même la caractéristique principale de sa prise de conscience, qui entraîne la volonté d'une émancipation, jamais particulière, jamais limitée, mais universelle. »⁹

La réflexivité qui permet de se définir et de réclamer des droits universels et de légitimer le pouvoir qui les octroie implique elle-même un **processus d'explicitation** qui est aussi essentiel dans le champ du pouvoir : le processus d'explicitation concerne la connaissance, la compréhension et la **représentation** de ce que vivent les populations ; le terme « représentation » possède d'ailleurs une dimension cognitive et politique : on ne peut être le porte-parole légitime que de ceux que l'on connaît.

Le champ du pouvoir repose donc sur cette capacité d'explicitation de l'implicite de telle manière que ceux dont la vie est ainsi explicitée s'y retrouvent.

« Je prend l'exemple un peu brutal du débat permanent sur les opinions en politique des dominés, en particulier des travailleurs manuels, de la classe ouvrière : comment expliquer que, selon les conjonctures, les mêmes ouvriers puissent se reconnaître dans des messages de type matérialiste, communiste, et dans des messages fascistoïdes, nationalistes, etc. ? C'est simplement que la même expérience pratique (avec des variantes) est justiciable d'explicitations différentes. Cela fait le pouvoir des producteurs spécifiques de représentations discursives du monde social : ils ont le pouvoir de transformer les constructions pratiques, de les représenter (le mot « représentation » est capital). Au fond, les professionnels ont le monopole de la représentation et du passage à l'explicite qui est le passage à la représentation dans tous les sens du terme. Cette autonomie relative de la représentation par rapport à l'expérience pratique est donc le point archimédien à partir duquel et sur lequel peut s'appuyer le détournement politique. »¹⁰

8 <http://www.lalibre.be/actu/politique-belge/bracke-tolere-les-photos-sexy-de-demir-54f03f1f3570c187a8a8cda8>.

9 B. Noël, *Dictionnaire de la Commune*, tome 2, Paris, Flammarion, 1978, p. 21.

10 P. Bourdieu, *Sociologie générale*, tome 2, *op. cit.*, p. 1074.

ASSOCIATIONS ET CHAMP DU POUVOIR

La **proximité** et les **processus d'éducation populaire** (du peuple par le peuple) indiquent une manière de réussir cette **explicitation**, en lutte, évidemment, avec d'autres et notamment avec des manières qui constituent un détournement politique de fond, notamment ces manières que Bourdieu qualifie en s'appuyant sur Max Weber de « théodicées de privilèges, c'est-à-dire des discours cohérents à prétention systématique, destinés à justifier un groupe social dominant de dominer, d'exister en tant que dominant. »¹¹

En effet, « les détenteurs de différentes espèces de capital tendent à se reconnaître dans des systèmes justificateurs différents. »¹²

On voit ici que la vie associative dans ses dimensions de critique et d'émancipation joue un rôle crucial dans les deux processus de légitimation et d'explicitation.

Par ailleurs elle a aussi une présence trans-champs, comme l'argumente Philippe Mahoux : le fait associatif, en tant qu'héritier des mouvements politiques, sociaux et culturels qui ont construit notre société, est actif à tout le moins dans le champ économique (comme producteur et producteurs d'emplois, et aussi de travail attrayant), dans le champ politique (il produit les conditions de la participation au débat politique), et dans le champ culturel (il possède une façon spécifique de produire de la connaissance et de « l'expression »).

Les agents associatifs sont donc actifs de façon connectée dans plusieurs champs et ils peuvent jouer un rôle-clé dans les processus d'explicitation et de légitimation. Pour dominés qu'ils puissent être, ils jouent donc potentiellement un rôle majeur dans le champ du pouvoir. On peut même penser, à partir du caractère spécifique et irréductible de leur action (et notamment de l'exigence forte qu'ils s'auto-imposent de s'organiser de manière cohérente par rapport à leurs visées économiques, politiques et culturelles) **qu'ils tendent eux-mêmes à fonctionner de plus en plus comme un champ** – ce qui constitue un enjeu considérable : la vie associative tend-elle à dessiner un périmètre spécifique, tend-elle vers la constitution d'un univers autonome ?

Dans les associations, en effet, le principe « les affaires sont les affaires » n'a pas d'office force de loi ; la représentation qu'elles peuvent construire s'impose une confrontation permanente avec les groupes concernés (et s'interdit le « détournement politique » évoqué ci-dessus) ; l'autonomie qui est promue pour les bénéficiaires est aussi présente dans l'organisation interne du travail lui-même (c'est par exemple très sensible dans les associations qui sont actives dans l'aide à la jeunesse : comment rendre un jeune « autonome » sans que cette visée soit présente dans les actions des professionnels ?) ; le travail des instances qui exercent le pouvoir dans les associations n'est pas possible sans une forte participation des travailleurs eux-mêmes, etc.

CONCLUSION

Nous espérons avoir éclairé ainsi l'enjeu des réformes qui sont envisagées notamment par le gouvernement fédéral et qui tendent à assimiler de plus en plus les associations au monde des entreprises.

L'enjeu, c'est bien d'agir sur la possibilité d'un certain nombre d'agents (associatifs en l'occurrence) d'accéder au statut de **capacités** (en fait de restreindre cette possibilité), d'agir sur un mode particulier d'explicitation de ce que vivent les populations « représentées », d'agir somme toute sur la structure du champ du pouvoir, en « libérant » les théodicées par lesquelles les groupes dominants justifient leur domination.

¹¹ P. Bourdieu, *op. cit.*, p. 1056.

¹² *Idem*, p. 1057.

Nous parlons d'enjeu, pas de volonté.

Il n'y a en effet pas besoin de penser « la reproduction de l'ordre établi comme le produit de volontés orientées vers la reproduction, dont la forme par excellence serait la propagande, la publicité, etc. »¹³ pour que cette reproduction s'effectue.

La question des « volontés » laisse dans l'ombre les mécanismes agissants de la reproduction, comme par exemple l'affaiblissement des processus qui peuvent produire des explicitations concurrentes : par exemple les politiques de formation qui font croire que devenir un « cadre du non-marchand » impose de se former au néo-management qui est la forme modernisée du pouvoir capitaliste (notamment en matière d'évaluation des travailleurs).

On comprend cependant que lorsque le pouvoir sur l'Etat est recherché par ceux qui veulent l'affaiblir absolument, au profit de leur propre principe de légitimité, par exemple celui de l'économie capitaliste, la vie associative puisse constituer un obstacle majeur dans cette entreprise.



Pour citer cette analyse

Jean Blairon, « Vie associative et champ du pouvoir », *Intermag.be*, analyses et études en éducation permanente, RTA asbl, février 2018, URL : www.intermag.be/630.